

agriculture

## La poule noire du Berry a de l'avenir

Le Club français de la poule noire du Berry a tenu son assemblée générale, samedi dernier, à Saint-Août. Créé en 2004, il compte aujourd'hui une centaine d'adhérents, dans l'Indre et le Cher, dont huit éleveurs professionnels. La poule noire peut être achetée dans dix marchés et fermes de la région et figure sur la carte d'une quinzaine de restaurants.

L'association met tout en œuvre pour promouvoir son gallinacé fétiche. D'abord via l'opération *Poules vertes*. En partenariat avec Châteauroux Métropole et la commune de Boulleret (Cher), le club a reconduit l'idée de faire adopter des poules par des familles volontaires. Les oiseaux se nourrissent des déchets organiques du foyer. Une poule absorbe 150 kg de déchets par an et produit des œufs pour la consommation de la famille.

Dans le cadre de l'opération *Poule noire du Berry à Disneyland Paris*, six poules noires



Le bureau et des membres de l'association.

ont pris place autour du rucher de Disneyland. Elles ont pour mission de protéger les abeilles des nuisibles, notamment des frelons asiatiques.

Le club participe à des études menées par l'Institut national de recherche en agronomie (Inra) sur la fécondation *in vitro* des volailles et la conservation de leur matériel génétique. Ainsi, soixante poules noires du Berry vont être

mises à la disposition des chercheurs.

Mais le club ne s'arrête pas là et propose chaque année à ses adhérents, vingt-cinq poussins provenant du centre de sélection de Béchanne (Ain). Le deuxième mardi de chaque mois, le club est présent sur le marché de Saint-Août. En termes de communication, le Club a renouvelé ses supports

publicitaires et a modernisé son logo.

**Le bureau.** Présidents d'honneur, Gaston Touraine et Patrick Lambilliotte; président, Jules Michaud; vice-président, Jackie Moreau; trésorière, Jeannine Chesseron; secrétaire, Jacques Blin.

Contact : Jeannine Chesseron,  
tél. 02.54.38.03.04 ;  
[www.lapoulenoireduberry.fr](http://www.lapoulenoireduberry.fr)